



Mot de la présidente

Bonjour.

En octobre 2008, suivant l'adoption d'un nouveau nom plus inclusif, l'AREQ se dotait d'un nouveau logo. Ce logo est composé du sigle de l'Association, complété par le sigle de la CSQ (Centrale des syndicats du Québec), à laquelle l'AREQ est affiliée.

Au cœur de ce logo, on retrouve le cercle, symbole de l'humain. On retrouve également deux formes dynamiques qui se joignent, symbole de la rencontre. Cette interrelation s'exprime par une forme qui en épouse une autre, créant un double mouvement qui va à la fois vers le haut et vers le bas. Ainsi l'ovale se dirige vers l'ellipse qui va à sa rencontre et l'accueille.

*C'est la représentation graphique d'engagement évoquant une plate-forme évolutive.
C'est aussi le symbole du mouvement et de la solidarité.*

L'AREQ n'est pas statique. Elle est en mouvement, elle est dynamique, contemporaine et moderne. C'est tout cela que son nouveau logo exprime.

Cette année, soixante nouveaux retraités sont venus joindre nos rangs. Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

Plusieurs dossiers continuent de nous préoccuper pour ne citer que la protection du pouvoir d'achat, la santé, les communications, la place des aînés dans la société. Il ne faut pas baisser les bras devant les obstacles, il faut se serrer les coudes et persévérer pour atteindre nos objectifs. Ensemble, nous sommes une force.

En cette période de réjouissances, je souhaite à chacun la santé, l'amour, la paix, le bonheur et « l'indexation à la fin de l'année 2009 ».

Joyeux Noël et Bonne Année!

Christiane Potvin-Lapalme.

SOMMAIRE

- Page 2- Bottin téléphonique / Décès
- Page 4- Comité sur l'indexation
- Page 6- **Conférence** / Fondation Laure-Gaudreault
- Page 8- Journée de la femme
- Page 10- Les petits déjeuners
- Page 15- Danse en ligne / Danse sociale
- Page 17- Aquaforme / Bridge
- Page 19- Photos de la non rentrée
- Page 21- Tableau des activités et des responsables
- Page 23- **COUPON-RABAIS ET COUPON-RÉPONSE...**

- Page 3- Message de Michel Gagnon, prés. régional
- Page 5- Messages de nos comités sectoriels
- Page 7- Comité sectoriel de la condition féminine
- Page 9- Activité de la St-Valentin
- Pages 11 à 14- Dossier spécial : ASSURANCES
- Page 16- Quilles / Yoga / Scrabble
- Page 18- Remerciements
- Page 20- Photos et texte « Moisson d'Art »
- Page 22- Calendrier des activités du 2^e semestre

N.B. : afin de ne pas alourdir les textes, le masculin sera employé pour représenter le mas-

VOTRE COMITÉ DIRECTEUR 2008-2009 AU SECTEUR DES PRAIRIES

PRÉSIDENTE :	Christiane Potvin-Lapalme	450 635-1309 christianelapalme@hotmail.com
1 ^{ère} VICE-PRÉSIDENTE :	Agathe Frappier-Lazure	450 297-3758
2 ^e VICE-PRÉSIDENT :	Gilles Charette	450 635-3350 gcgilles@sympatico.ca
SECRÉTAIRE :	Jeanne Éthier-Lamoureux	450 672-8452
TRÉSORIER :	André Couillard	450 465-9093 acouillard59@hotmail.com
1 ^{er} CONSEILLER :	André Daoust	450 245-0088 daoustandre@hotmail.com
2 ^e CONSEILLÈRE :	Nicole Trépanier Gagné	450 659-3372 arniga@netcourrier.com

LE COMITÉ DU JOURNAL

Responsables du journal:	Gilles Charette et Nicole Trépanier Gagné
Mise en page :	Gilles Charette
Collaborateur:	Émilien Leblond
Correctrices :	Nicole Trépanier Gagné Christiane Potvin-Lapalme
Photographe :	Pierre André Desrosiers

NUMÉROS IMPORTANTS

AREQ (CSQ) :	1 800 663-2408
CARRA :	1 800 463-5533
RRQ :	1 800 463-5185
SSQ :	1 888 380-2588
RAMQ :	1 800 561-9749
Sécurité de vieillesse :	1 800 277-9915
Assurances médicaments :	1 888 435-7999
ResAut CSQ, La Personnelle :	1 800 363-6344
Assurance voyage :	1 514 286-8412
Protection du consommateur :	1 888 672-2556

PRENEZ NOTE

Si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone, veuillez avertir la CARRA, l'AREQ(CSQ) et la présidente Christiane Potvin-Lapalme 450 635-1309, plusieurs inconvénients vous seront évités.

NOUVEAU LOGO DE L'AREQ (CSQ)



Au cœur du logo il y a le cercle, symbole de l'humain. Les deux formes qui se joignent sont symboles de la rencontre. C'est la représentation graphique d'engagement évoquant une plate-forme évolutive, c'est aussi le symbole du mouvement et de la solidarité. L'AREQ n'est plus statique, elle est en mouvement, dynamique, contemporaine et moderne. C'est tout cela que le nouveau logo vient exprimer.
Une épingle de ce nouveau logo vous sera envoyée gratuitement par courrier.

IN MEMORIAM

Nous offrons nos plus sincères condoléances aux familles et aux amis éprouvés à la suite du décès des membres de l'AREQ(CSQ) qui nous sont chères.

Charlotte Pelchat Larivée, est décédée au mois d'août dernier

Rollande Girard, ex-enseignante à l'école Georges-P Vanier, à Brossard, décédée le 10 août 2008, à l'âge de 71 ans, à la suite d'un cancer. Ses enfants, petits-enfants, sa famille et ses amis l'ont respectueusement bien entourée.

Ses grandes amies : Monique C., Lucille M, et Georgette R-Leprohon.

Si vous apprenez le décès d'un membre de l'AREQ(CSQ), nous vous demandons de transmettre l'information à un membre du comité directeur ou téléphoner au 450 635-3350 ou 450 659-3372.



Mot du président régional

L'indexation: un dossier politique

L'indexation de nos rentes de retraite est toujours d'actualité et constitue toujours notre priorité tant au niveau national que régional et sectoriel. C'est d'ailleurs avec cette préoccupation en tête que plus de cinq cents membres de l'AREQ, dont près de deux cents de la Montérégie, sont allés manifester leur appui à nos représentants lors de la Commission parlementaire du 30 septembre dernier.

Rappelons que le comité d'étude mis sur pied par l'Assemblée nationale, avait pour mandat de déterminer les coûts de divers scénarios visant la ré-indexation de nos rentes de retraite pour la période de 1983 à 1999. Ce comité devait aussi présenter un rapport unanime à l'Assemblée nationale. Or nos représentants ont refusé de signer ce rapport pour plusieurs raisons notamment parce ce rapport allait au delà du mandat de l'Assemblée nationale.

Une Commission parlementaire fut donc mise sur pied pour permettre aux parlementaires d'entendre toutes les parties et à nos représentants d'expliquer notre point de vue et notre refus de signer ce rapport.

Qu'est-ce qui ressort de cette Commission parlementaire? Peu de choses. Surprenant? Pas vraiment. Signalons d'abord que nos représentants étaient bien préparés et ont fait du bon travail. Quant aux députés, tous partis confondus, ils ont agi en vrais politiciens, tournant autour du pot et évitant soigneusement de prendre quelque engagement que ce soit.

Que faut-il en conclure? Que le dossier est maintenant politique et que c'est sur ce terrain que la partie doit maintenant se jouer. Nous ne pouvons pas être neutres puisque nous sommes des personnes retraitées dont le pouvoir d'achat diminue sans cesse. Peu importe le parti au pouvoir, il nous faudra continuer à interpeller tous les partis. Libéraux et adéquistes n'ont pris aucun engagement. Quant aux péquistes ils se sont engagés à mettre sur pied la table de travail que nous réclamons. Au moment d'écrire ces lignes nous ne connaissons pas les résultats de l'élection. Mais une chose est certaine: la lutte devra se poursuivre et nous devrons intensifier les pressions sur tous les partis.

Pour obtenir gain de cause nous devrons aussi nous souvenir que nous sommes avant tout des personnes retraitées dont le pouvoir d'achat diminue année après année, que nous sommes des citoyennes et des citoyens à part entière qui payons taxes et impôts, que nous contribuons à l'économie du Québec..

Préparons-nous en conséquence. Nous devrons obtenir des partis des engagements fermes et pour cela il faudra les talonner. L'indexation n'est-elle pas notre priorité? La voulons-nous? Alors agissons.

Notre engagement à toutes et à tous peut faire la différence.

*Michel A Gagnon,
Président régional Montérégie*

**ATTENTION : « UN CADEAU DE VOTRE SECTEUR
EST À DÉCOUPER À LA PAGE 23 »**

Comité sectoriel sur l'indexation

NOUS NE VOULONS PAS DE CADEAUX!

Selon l'évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2005, il est constaté qu'il y a effectivement un surplus actuariel à la caisse des participants du RREGOP. Ce surplus se chiffre minimalement à 6 milliards de dollars lorsqu'on compare les prestations acquises et la valeur de la caisse établie au 31 décembre 2005.

Les surplus appartiennent à l'ensemble des participants, qu'ils soient actifs (salariés) ou inactifs (retraités). Les personnes retraitées peuvent facilement démontrer qu'environ le tiers du surplus (2 milliards de dollars) leur revient sur la base de la valeur des prestations acquises. Ce montant de 2 milliards de dollars pourrait aider à régler le problème de l'indexation des années cotisées de 1982 à 1999.

En février 2002, le Conseil général du **Parti Libéral** du Québec avait adopté la résolution suivante :

« Que le prochain gouvernement libéral procédera progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles. »

À ce jour de 2008, rien n'a été fait. Quelqu'un nous a-t-il menti?

Combien de temps encore, nos députés pourront-ils ignorer que les retraités de l'Etat ont droit à plus de respect.

Certains de nos membres sont gênés de demander l'indexation de leurs rentes de retraite.

Il n'y a pas lieu de l'être puisque notre régime contient 2 milliards de dollars leur appartenant.

L'AREQ demande au gouvernement de créer une table de discussion pour régler la perte du pouvoir d'achat des retraités.

Est-ce trop demandé?

L'AREQ ne demande pas au gouvernement de nous faire un cadeau.

L'AREQ demande Justice et réclame notre dû.

Le Comité sur l'indexation

Diane Hébert

Marcienne Labrie

Donald Laurin

ATTENTION : «UN CADEAU DE VOTRE SECTEUR EST À DÉCOUPER À LA PAGE 23 »

Mot important de votre comité du journal

DIMINUER LES COÛTS

Tout en gardant comme objectif la qualité de l'information du journal «La Moisson», un nouveau moyen de distribution sera mis à l'essai. Ainsi la facture de la poste pourra être réduite de près de 50%, soit de 1400\$ à 750\$ par parution. Vos critiques constructives et vos commentaires sur ce moyen seront toujours bien écoutés.

N.B. : Afin que tous les membres reçoivent le coupon rabais de la page 23, un journal a été envoyé à tous.

Vous avez un article à faire paraître dans VOTRE JOURNAL «LA MOISSON», communiquez avec nous dès que possible...

S.V.P. n'attendez pas à la dernière minute. Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372, arniga@netcourrier.com
Gilles Charette, 450 635-3350, ou gcgilles@sympatico.ca

Chaîne téléphonique

IMPORTANT

Si vous n'avez pas reçu d'appel d'un membre de l'AREQ depuis le 15 août, il y a un petit problème, appelez-moi pour corriger la situation.

Christiane Potvin-Lapalme 450 635-1309

Comité sectoriel de l'environnement

Hydro-Québec nous incite à faire l'achat d'ampoules fluocompactes depuis quatre ans. Ces ampoules contiennent 3 mg de mercure, on doit donc porter les ampoules usagées dans les éco-centres ou les remettre lors des collectes de déchets dangereux car plusieurs composantes peuvent être recyclés et le mercure ne se retrouve pas dans la nature. Les marchands RONA, Réno-Dépôt et IKEA en font aussi la récupération.

Soyons à l'affût dans les médias pour connaître les avantages et précautions à prendre.

GC

Comité sectoriel de la condition masculine

Salutations à vous tous !

Accompagné de Michel Lamarre, j'ai participé à la première rencontre régionale, le jeudi 27 novembre dernier à St-Hubert. Plusieurs questions ont été soulevées lors de cette rencontre.

- Y a-t-il des projets ou des initiatives locales qui se sont réalisés jusqu'à maintenant?
- Comment pouvoir donner la chance aux hommes de prendre la parole par rapport à la résolution de certains problèmes qui touchent la condition masculine versus la condition féminine?
- Comment les amener à s'exprimer sur des problèmes que plusieurs hommes vivent tant au plan économique, que santé (maladie, dépression...), solitude, attitudes de retrait et loisirs?
- Comment amener d'autres personnes à collaborer avec nous pour mettre en marche le comité ? »

Les membres du comité régional sont à identifier les enjeux et les attentes des hommes retraités, tant à un niveau sectoriel que régional.

Suite à cette rencontre nous voulons former un groupe qui pourra organiser des activités qui pourront répondre aux besoins des hommes. Nous espérons dans un proche avenir présenter un dépliant afin d'expliquer les enjeux et les moyens qui seront retenus. Notre prochaine rencontre aura lieu le 28 janvier prochain. À cette occasion, un plan régional nous sera présenté.

Tous les membres sont invités à nous donner leurs commentaires et à partager leur opinion sur la condition de vie de l'homme retraité.

André Daoust.

Conférence

Collaboration financière de 350\$, de votre association provinciale dans le cadre des projets « AREQ en ACTION ».

Afin de répondre à un désir exprimé par plusieurs membres de notre secteur nous vous proposons une conférence donnée par madame Catherine Lacroix.

Madame Catherine Lacroix, conférencière invitée, possède une formation en relations humaines et en psychologie. Elle a fait sa recherche de thèse de maîtrise sur l'humour. Ce qui amena chez elle une profonde réflexion et transforma radicalement le cours de son existence. De 1991 à 1995, elle anima, à la télévision, plus de 150 émissions dont elle est l'auteur : « Être au pouvoir de soi ».

Thème: « Cultiver l'humour et rallonger ses jours ».

Date: le dimanche 1^{er} février 2009

Heure: 10h00 à 12h00

Lieu: salle de conférence du Complexe sportif de Delson, 100, avenue de Delson, Delson.

Trajet: Route 132 direction Pont Mercier, tourner à gauche boul. Georges Gagné, rouler jusqu'au bout.
Tourner à gauche avenue Delson. Très grand stationnement gratuit.

Coût: gratuit pour tous les membres de l'AREQ des Prairies,
5,00\$ pour les non-membres.

Inscription: Une confirmation de votre présence serait souhaitable : 450 659-3372 ou
arniga@netcourrier.com

Inviter vos parents et vos amis à vous accompagner.

Il nous fera grand plaisir de vous accueillir nombreux.

Nicole Trépanier Gagné.

La Fondation Laure-Gaudreault

Bonjour à chacun de vous,

La Fondation Laure-Gaudreault a tenu un 1^{er} bureau régional le 9 octobre 2008.

Il me fait plaisir de vous annoncer que nous célébrerons en 2010 le 20^e anniversaire de la FLG (1990-2010). À cette occasion, des signets commémoratifs « **Laure-Gaudreault** » seront mis en vente au coût de 2\$ ou plus (selon votre générosité). Ce sont de très beaux signets aimantés.

Voici quelques dates importantes à inscrire à votre agenda.

- samedi 28 mars 2009 : 4e Quillethon régional **de 13h à 16h**
salle Le Champion (face à l'hôpital Charles-Lemoyne)
2999 boul. Taschereau à Greenfield Park
Vous pouvez déjà songer à former vos équipes (parents et amis) (groupe de 6). Prix à gagner.
- mardi 21 avril 2009: 2^e bureau régional
- vendredi 29 mai 2009 à Boucherville : Assemblée générale annuelle de la FLG, (repas 20\$).

Vous recevrez de plus amples informations, dans le prochain « La Moisson » pour l'Assemblée générale.

Si vous souhaitez avoir votre carte de membre à vie (10\$ seulement), veuillez me contacter. Voici une très belle phrase de Lionel Girard fondateur FLG : « Si tu acceptes, que le partage t'enrichisse... donne de bon cœur et avec conviction ! »

À la prochaine,

Claudette Michaud-Vaillancourt, 450 466-9761 claudem@videotron.ca

Comité sectoriel de la condition féminine

Être femme

*Et Dieu me fit femme
avec de longs cheveux, les yeux, le nez
et la bouche de femme
avec des rondeurs et des plis
et de doux creux;
de l'intérieur il me creusa
et fit de moi l'atelier des êtres humains.*

*Il tissa délicatement mes nerfs.
équilibra avec soin le nombre de mes hormones,
composa mon sang et me l'injecta
afin qu'il irrigue tout mon corps;
ainsi naquirent les idées, les rêves et l'instinct.*

*Il créa le tout
à grands coups de souffle
en sculptant avec amour,
les milles et une choses
qui me font femme tous les jours,
et pour lesquelles avec orgueil,
je me lève chaque matin
et bénis mon sexe.*

Giocondi Belli
Poétesse nicaraguayenne

Communiqué... Spectacle à ne pas manquer

Cette année, le Théâtre Lyrique de la Montérégie présente l'opérette « Véronique » un chef d'œuvre d'André Messager.
Costumes d'époque, décors flamboyants et orchestre.

REPRÉSENTATIONS : les 7, 8, 9, 14, 15, 16 mai 2009 à 20h.

10, 16, 17 mai 2009 à 14h.... Réserver tôt.

LIEU : Théâtre de la Ville, 180 de Gentilly est à Longueuil, salle Jean-Louis-Millette.

COÛT : régulier 34\$

65 ans + 30\$

BILLETTERIE : 450-550-1338

Journée de la femme

Jour de rencontre...jour d'agrément...jour de plaisir... Que nous soyons hommes ou femmes, prenons un temps d'arrêt pour célébrer cet événement. Une journée entière d'activités, vous est proposée. Nous espérons que cette invitation vous plaira et que nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Voici l'horaire :

DATE : 10 mars 2009

LIEU : Domaine de Cascades, 3605 Boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine.
Tél : 450 635-8441

Facilité de stationnement « côté collège »

Trajet : -venant de la Route 15 Nord ou Sud, ou venant de la Route 30 :
-prendre la route 132 Ouest , direction pont Mercier (1,4 km),
-tourner à droite sur la rue Principale (1,9 km) (au coin : Candiac Automobile)
-tourner à gauche sur le boulevard Marie-Victorin (0,9km) (au coin il y a un poste d'essence).

Entrée : par la terrasse en façade du Domaine des Cascades

PROGRAMME : 10h00 : accueil

10h30 : **CONFÉRENCE #1 :** par M. Jacques Leclerc

sujet : « *Condition de la femme et de la famille à travers le monde* »

12h30 : dîner (repas chaud servi à la salle à manger, 2 choix : poulet, poisson)

13h45 : **CONFÉRENCE #2 :** par Mme Gisèle Provost,

sujet : « *L'art de vieillir en beauté : peur, déni, acceptation* ».

16h00 : départ

COÛT : 10,00\$ pour les membres de notre secteur (coût réel : 22,00\$)

15,00\$ pour les non-membres

Le coût inclus : les 2 conférences, le repas et les collations.

Projet « AREQ en Action » nous accorde un montant de 650,00\$ afin d'alléger les coûts pour tous.

REPAS : Soupe et salade. Poulet (1) ou saumon (2) , légumes. Dessert, thé, café.

N.B. : lors de votre inscription, nous vous demandons de faire votre choix entre poulet et saumon pour donner un ordre de grandeur au chef cuisinier.

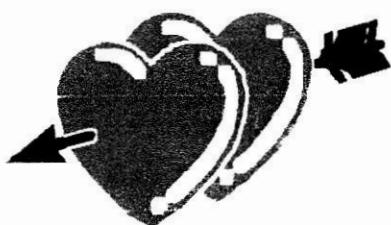
RÉSERVATIONS : AVANT LE 25 FÉVRIER par le COUPON-RÉPONSE de la PAGE 23.

TRANSPORT : besoin de transport... ne vous gênez pas et téléphonez-nous : 450 635-3350

INFORMATIONS : Jacqueline Beaudry 450 724-0765, Hélène Guérard 450 656-5051, responsables de l'activité.

« Espérant vous accueillir en grand nombre »

Dîner de la St-Valentin



LA ST-VALENTIN À L'AREQ des Prairies

Ça se fête le 13 février 2009

« Dire que tous les AMOUREUX... de la VIE se réunissent chaque année à cause de lui ...Cher VALENTIN !!! »

Quelle occasion formidable pour célébrer le bonheur d'être ensemble, pour manifester notre affection, pour partager et surtout pour échanger lors d'un bon dîner d'amitié!

DATE : vendredi 13 février 2009, (accueil : 11h15, dîner : 12h00)

LIEU : Restaurant « Roma Antiqua »
4900 boul. Tachereau, Greenfield Park (près du Zellers au Mail Carnaval)
tél : 450 672-2211

MENU : choix de 3 menus raffinés, vous pouvez apporter votre vin.

COÛT : chacun paie pour son repas, entre 12,00\$ et 20,00\$ selon votre choix de menu.
S'il vous reste un coupon-rabais de 5\$, ne l'oubliez-pas.

INSCRIPTIONS : confirmer votre présence au membre de la chaîne téléphonique avant le 6 février.
Capacité du restaurant : 250 convives. (S.V.P. veuillez respecter votre réservation.)

TRANSPORT : besoin de transport... ne vous gênez pas et appelez-nous.

INFORMATIONS: Jeanne Éthier-Lamoureux 450 672-8452, Agathe Frappier-Lazure 1-450 297-3758,

*Au plaisir de vous accueillir en très grand nombre.
Comme toujours, nous avons des surprises pour vous.
BONNE ST-VALENTIN!*

Réflexion

Un jour, on demanda au Dalaï Lama :

" Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans l'humanité ?"

Il répondit :

"Les hommes qui perdent la santé pour gagner de l'argent, et qui après, dépensent cet argent pour récupérer la santé.

A penser trop anxieusement au futur, ils en oublient le présent, à tel point qu'ils finissent par ne vivre ni au présent ni au futur. Ils vivent comme s'ils n'allaien jamais mourir et meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu".

Les petits déjeuners du secteur Des Prairies

Bienvenue aux 1091 membres

- ☺ **OBJECTIFS:** #1- «Activité-rencontre» entre les membres de l'AREQ(CSQ) pour échanger et fraterniser, dans un climat convivial autour d'un bon repas à un prix très raisonnable.
#2- «Activité-locomotive» pour informer nos membres et susciter leur intérêt à participer à d'autres activités. Distribution de l'INFORM'AREQ, bulletin d'informations de dernière minute.
- ☺ **DATES :** les vendredis 30 JANVIER, 27 FÉVRIER, 27 MARS, 24 AVRIL
- ☺ **HORAIRE :** 8h45 à 10h30
- ☺ **LIEU :** brasserie SCOOP, 3500 boul. Matte, Brossard, 450 444-2258
- ☺ **ANIMATION :** - brèves informations sur la vie et les activités de votre association;
- présentation et vente d'œuvres de nos artistes du secteur.
- des mini-conférences pourraient compléter occasionnellement l'animation.
- ☺ **PRIX DE PRÉSENCE :** le port du bouton de l'AREQ (CSQ) continuera à être gratifié. Portez-le en tout temps avec honneur pour la visibilité de l'AREQ(CSQ).
- ☺ **INFORMATIONS :** comité des petits-déjeuners: Gisèle Belzile 450 676-1454, Jocelyne Dumais-Carrier et Marcel Carrier 450 454-6445, Denise Lacombe 450 672-2972 et Gilles Charette 450 635-3350.
Nous sommes toujours à votre écoute pour mieux répondre à vos besoins...
Au nom du comité des « Petits Déjeuners »
Gilles Charette

NOS GAGNANTS DES PRIX DE PRÉSENCES :

Au déjeuner du 26 sept 08 : 142 personnes présentes,

10 coupons rabais de 5\$: Alice Castilloux, Gilles Gagnon, Guy Dupré, Nicole Carreau, Carmelle Benoit-Simoneau, Anne Rousseau, M. Lepage, Denise Martin, Nicole Trépanier, Élaine B. Leclerc,

Au déjeuner du 31 oct 08 : 164 personnes présentes

20 porte-clés AREQ : B. Gauthier, Fabienne Levac, Yvan Monpetit, Huguette Brais, Pierre Turcotte, Vicki Godin, Denise Germain, Géraldine Turcotte, Anne Rousseau, Lise Patenaude, Helen Laprairie, Francine Audet, Hélène Létourneau, Cécile Brière, Pierrette Fontaine, Jeanne d'Arc Rousseau, Dianne Gélinas, Christiane Potvin Lapalme, Michel Vigneault, Pierre Sicard, André Daoust.

Communiqué : CLUB RICHELIEU BROSSARD

Le mouvement Richelieu est le seul club social de service international d'expression française dont la mission est le développement de la personnalité des membres et la promotion de la langue française. L'œuvre principale choisie par le club Richelieu Brossard est l'aide aux jeunes en difficulté notamment par les projets pour la prévention de suicide avec Réseau Ado et le projet Sortie de secours visant à aider les jeunes à sortir des « gang de rue ». Actuellement, le Club Richelieu Brossard compte 35 membres provenant des villes environnantes. En francophonie, les membres donnent la dictée Richelieu dans les classes de 6^e année primaire et l'essai littéraire en 5^e secondaire. Les personnes intéressées à se joindre à nous sont invitées à participer à trois soupers.

Date : tous les deux mardis du mois. 18 h 15 à 21 h 30.

Lieu : restaurant Breakfast Club au 7577, boul. Taschereau, Brossard

Coût : 25 \$ taxes et pourboire inclus pour le souper

Les intéressés peuvent communiquer avec Maria Landry au 450-445-9092 ou par courriel : maria.landry@videotron.ca

Détachez ces 4 pages et gardez-les dans vos dossiers..

Décembre 2008

Dossier des assurances

L'assurance médicaments... à 65 ans ou plus!

Régime collectif ou régime privé ou les deux ?

RGAM : Régime général d'assurance médicaments

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec.

1.0 Situation

Lorsqu'une personne est sur le point d'atteindre l'âge de 65 ans, elle reçoit une lettre de la RAMQ lui mentionnant qu'elle sera inscrite automatiquement à l'assurance médicaments, régime général d'assurance médicaments (RGAM) de la RAMQ. Cependant, cette personne peut choisir de demeurer avec son assurance collective SSQ, mais elle doit alors en aviser la RAMQ.
1 800 463-4881 ou 514 864-3411 poste 6108

- **La couverture de base est obligatoire lorsqu'elle demeure avec la SSQ**

2.0 Options possibles, conséquences et que faire ?

Option 1 :

- S'inscrire au RGAM de la RAMQ et inscrire les personnes à charge, s'il y a lieu.
- Conserver ses garanties complémentaires d'assurance maladie avec la SSQ.

Conséquences

- Réduction de la prime par rapport à la prime avant 65 ans.
- Maintien de la couverture des garanties complémentaires, y compris celle pour les médicaments non couverts par le RGAM, mais admissibles à un remboursement par la SSQ pour la personne adhérente, la personne conjointe ou l'enfant à charge.

Que faire?

On se rappelle que l'inscription de la personne de 65 ans est faite automatiquement. La SSQ considère que cette personne maintient son inscription au RGAM. ÉCRIRE à la SSQ que vous voulez maintenir la couverture des garanties complémentaires. D'ailleurs, la SSQ envoie une lettre à ses assurés, la veille de leur 65 ans.

Il vous reste à informer les personnes à votre charge, s'il y a lieu.

Cette décision est irrévocable! La personne ne pourra plus être assurée par la SSQ pour les médicaments couverts par la RAMQ.

Option 2 :

- Maintenir à la fois sa garantie des médicaments et toutes ses garanties complémentaires d'assurance maladie avec la SSQ.

Conséquence

- Imposition d'une SURPRISE importante par rapport à la prime avant 65 ans.

Que faire?

- Informer par **LETTRE** la RAMQ de sa décision.
- Informer par **LETTRE** également la SSQ.

Cette décision est révocable! La personne adhérente peut s'inscrire en tout temps au RGAM.

3.0 Autre situation

- La personne conjointe qui atteint 65 ans avant l'adhérent(e)...

Option 1 :

- S'inscrire au RGAM
- Maintenir toutes ses garanties complémentaires, y compris celle pour les médicaments non couverts par le RGAM mais admissibles à un remboursement par la SSQ

Conséquences

→ Réduction de la prime

- Important : pour bénéficier de cette réduction, la personne adhérente doit : informer la SSQ par écrit, du nom et de l'âge de la personne conjointe en mentionnant qu'elle est inscrite au RGAM.
Cette décision est irrévocable !

Option 2 :

- Maintenir l'ensemble de ses garanties (médicaments et garanties complémentaires)

Conséquences : Primes non modifiées

Que faire ?

- Informer par LETTRE la RAMQ de sa décision
- Informer par LETTRE la SSQ

Note : Les primes sont modifiées le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit la date de réception de la demande par la SSQ. (Option 1)

4.0 Et le médicament dans l'assurance médicaments ?

4.1 Définition

Il est un « médicament » quand il est prescrit par un professionnel de la santé autorisé par la loi, vendu exclusivement par un(e) pharmacien(ne), un médecin ou un(e) infirmier(ière) dans une région éloignée (pratique acceptée par la loi sur présentation de reçus bien détaillés)

4.2 Sortes de médicaments

- le médicament unique ou d'origine : médicalement accepté par Santé Canada, protégé par un brevet ou, si brevet périmé, n'a pas encore d'équivalent générique.
- le médicament innovateur : médicament unique copié par un médicament générique.
- le médicament générique : copie d'un médicament existant dont le brevet est périmé.

4.3 Comment les reconnaître ?

Tous les médicaments sous ordonnance ou sans ordonnance mis sur le marché doivent être dotés d'un numéro d'identification de médicaments. (DIN)

4.4 Et les prix ?

- Le médicament innovateur est au même prix que le médicament générique.
- Le prix de vente est garanti par format pour tout médicament inscrit à la liste RAMQ.
- Pour le même médicament, le prix ne doit pas être supérieur à tout prix de vente consenti par le fabricant en vertu des programmes provinciaux d'assurance médicaments.

4.5 Et quels médicaments sont visés au Québec ?

- La liste comporte plus de **5000 médicaments** incluant les médicaments d'exception inscrits à la liste de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires. (AQPP)
- Cette liste est conforme et approuvée par le Ministre de la Santé après consultation du Conseil des médicaments.

5.0 Ce qu'il faut savoir sur les médicaments d'exception...

- Ils figurent dans une section particulière de la **Liste des médicaments**. Vous pouvez consulter cette liste. (Site RAMQ) http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/lois/liste_med.shtml
- La SSQ est régie par la loi de la RAMQ, versus les médicaments réguliers et d'exception... L'assureur peut vous demander de remplir un formulaire à cet effet. (Sujet : autorisation préalable)
- **À 65 ans ou plus**, la personne inscrite à la RAMQ n'est plus couverte par la SSQ. Elle aura donc besoin d'une autorisation de paiement par la RAMQ pour le médicament d'exception. C'est le prescripteur (médecin) qui demande à la Régie, l'autorisation pour que le médicament soit remboursé.

6.0 Rôle de l'assuré-adhérent et le médicament d'exception

- 6.1 Vérifier sa facture des médicaments. (Votre reçu officiel)
- 6.2 Questionner et relever le nom du médicament non payé... Est-il un médicament régulier ou d'exception ?
- 6.3 Demander au médecin ou au professionnel de la santé de soumettre leur demande d'autorisation de paiement à la RAMQ...

7.0 Le coût d'un médicament d'exception non autorisé

- La personne assurée devra le débourser à 100 % par mois.
- Le montant s'ajoute à la contribution mensuelle de la RAMQ de 75,33 \$ par mois (maximum) incluant la franchise... donc, pour un médicament de 100 \$/mois cela coûterait 175,33 \$/mois !

8.0 Des exceptions...

8.1 Médicaments admissibles à un remboursement seulement avec un reçu:

- produits antitabac (jusqu'à 600 \$/année)
- anovulants et stérilets
- substances injectées, fournies et administrées par un médecin pour le traitement des varices à fins curatives seulement (Max.: 35 \$/jour)

8.2 Médicaments hors Québec

- Non remboursables par la Régie (N.B.: Assurance-voyage fortement suggérée.)

8.3 Médicaments hors la liste RAMQ

- Pour les personnes de 65 ans ou plus, inscrites à la RAMQ pour les médicaments, la SSQ maintient cette couverture de médicaments non couverts par la RAMQ.

9.0 Saviez-vous que...

- ... Depuis le 1^{er} janvier 2003, si vous changez de régime de médicaments, vous pouvez demander à votre assureur d'origine, un état de vos contributions pour l'année.
- ... Vous devez alors remplir un formulaire, le signer et le faire parvenir à votre nouvel assureur. (Ex.: quitter le régime privé pour le public)
- ... Si vous renouvez avant la date prévue une ordonnance et pour plus de 31 jours, vous devez payer la franchise et la coassurance du mois anticipé et de chacun des mois visés par l'ordonnance.

10.0 Coût d'une ordonnance

→ Si vous avez 65 ans ou plus et que vous ne recevez pas le supplément de revenu garanti

- Votre prime est de 0 \$ à 538 \$ par année.

Votre franchise + Votre coassurance = Votre contribution mensuelle

mensuelle	mensuelle	maximale
<u>12,10 \$</u>	<u>29 % du coût/méd.</u>	<u>73,42 \$</u>

→ Si vous avez 65 ans ou plus et non inscrit à la RAMQ

- Votre prime est de 200,00 \$/mois pour une protection individuelle.
- Votre prime est de 260,00 \$/mois pour une protection monoparentale.
- Votre prime est de 400,00 \$/mois pour une protection familiale.

Dans la revue Quoi de neuf? de Novembre-Décembre 2007, vous trouverez un superbe tableau sur les primes mensuelles SSQ 2008 au sujet l'assurance maladie!

Source: AREQ et RAMQ / Michèle C. Chartier
Dossier des Assurances, Arlette Bouchard.

Détachez ces 4 pages et gardez-les dans vos dossiers..

Gilles Charette.

Responsable sectoriel du dossier des assurances

COURS DE DANSE EN LIGNE

Session « Hiver 2009 »

DATE : du 12 janvier au 4 mai inclusivement. (session de 15 cours)
relâche le 19 janvier et le 13 avril 2009.

HORAIRE : 12h40 à 13h40 pour les élèves « débutants »
13h50 à 14h50 pour les élèves « intermédiaires »
15h00 à 16h00 pour les élèves « avancés »

LIEU : Centre Roméo-Patenaude, 135 boulevard Haendel, Candiac

COÛT : le coût du cours dépendra du nombre d'inscriptions. Présentement nous prévoyons :
75\$ pour 2 heures de cours
45\$ pour 1 heure de cours
Vous pourrez choisir 1 ou 2 heures de cours. Le paiement devra être acquitté au premier cours.

PROFESSEUR : madame Lise Jean

Il nous fera plaisir de recevoir vos amis et toutes personnes qui, dansant ailleurs, aimeraient se joindre à nous les lundis après-midi.

INFORMATIONS : Christiane Potvin-Lapalme 450 635-1309, Huguette Masse-Brais 450 659-0119

Au plaisir de vous revoir

COURS DE DANSE SOCIALE



Cette année encore, le groupe AREQ (CSQ) des Prairies invite tous ses membres et leurs amis à faire de la danse sociale une activité de choix. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour du plaisir garanti dans une atmosphère de détente.

DATE : 29 janvier au 16 avril 2009 (durée 12 semaines)

HORAIRE : jeudi : 18h45 à 20h15 niveau bronze / 3^e année.
jeudi : 20h15 à 21h45 niveau bronze / 5^e année

LIEU : salon des bénévoles (2^e étage)
Hôtel-de-ville de Candiac, 102A, boul. Montcalm nord, Candiac

COÛT: 80 \$ par personne pour la session d'hiver, soit 160 \$ par couple.

N. B. : le coût réel sera ajusté en fonction du nombre de participants.

INFORMATIONS : Denise Roy-Mailhot, 450 659-1305.

« Faites le premier pas, inscrivez-vous... nous ferons les autres pas ensemble! »

Bienvenue à tous

QUILLES



La deuxième partie de la saison 2008 – 2009 débutera bientôt. Vous êtes invités à vous joindre à nous car quelques places sont disponibles pour ceux qui désirent s'inscrire : communiquez avec un responsable.

DATE : du 7 janvier au 29 avril 2009

HORAIRE : mercredi de 9h30 à 11h45

LIEU: QUILLORAMA, 3900 boulevard Matte, Brossard

INFORMATIONS : Pierre Francoeur 450 635-3266, Bernard Michaud 450 632-3272

IMPORTANT: Les chèques devront être libellés au nom de « AREQ Des Prairies »

YOGA à votre rythme

Nos cours de yoga organisés par l'AREQ des Prairies se continuent en 2009. Les participantes inscrites à la fin de la session d'automne, votre place est réservée en priorité. Comme les voyages font parties du mode de vie de nos retraités durant la saison froide, quelques places sont disponibles à de nouvelles inscriptions. La pratique salutaire du YOGA À NOTRE RYTHME est à la portée de tous ceux et celles qui désirent être bien tout simplement. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience en yoga.

Effets bénéfiques : libère les tensions, soulage le stress, favorise la concentration, apaise l'esprit, rajeunit le corps, développe la flexibilité en douceur. Cette session comprendra 10 cours de 90 minutes.

PROFESSEUR : Carole Deslauriers, d.y.

DATE : du 13 janvier au 17 mars 2009

HORAIRE : mardi de 9h30 à 11h

LIEU: Complexe Roméo-Patenaude, 135 chemin Haendel, Candiac

COÛT :
95\$ pour les membres
100\$ pour les non-membres



RÉSERVATIONS : Les personnes intéressées sont invitées à communiquer le plus tôt possible pour s'inscrire.
BONNE FORME

INFORMATIONS : Jeanne Éthier-Lamoureux 450 672-8452, Suzanne Émond-Legault 514 751-2529

SCRABBLE

Accueil chaleureux, amitié, activité accessible à tous et on ne s'ennuie pas...

LIEU : Complexe St-Laurent, 500, rue St-Laurent, La Prairie

DATE : les jeudis du 22 janvier au 30 avril à 13h30

INFORMATIONS : madame Claire Bernachez 450 659-0977

AQUAFORME

Encore cette année, vous pouvez vous joindre au groupe dynamique d'aquaforme. La durée de l'activité est d'une heure, possiblement deux fois par semaine, du début janvier jusqu'à la mi-juin; l'horaire est à déterminer par le professeur. Savoir nager n'est pas une nécessité. Ces activités aquatiques s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes. Il n'y a pas d'inscription obligatoire.

LIEU : Pavillon des Sports Jean de la Mennais, 870 chemin St-Jean, La Prairie.

HORAIRE ET COÛT : communiquez au début de janvier, avec un responsable du Pavillon des Sports Jean de la Mennais: 450 444-7235

INFORMATIONS : Emilien Leblond, 450 462-3757

BRIDGE

Si le bridge vous intéresse ou si vous cherchez une activité divertissante et même passionnante, alors n'hésitez pas. Bienvenue aux novices et aux grands adeptes.

INFORMATIONS : Gisèle Gaudette, 450 672-6403.

Communiqué.....

PRENDRE BONNE NOTE

La Liste de numéros de télécommunication exclus entre en vigueur.

La Liste nationale de numéros de télécommunication exclus (LNNTE) entre en vigueur aujourd'hui, souligne le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Tous les Canadiens peuvent donc s'inscrire dès maintenant à ce service afin de réduire le nombre d'appels non sollicités qu'ils reçoivent. Les Canadiens peuvent mettre sur la liste leurs numéros de téléphone résidentiel, de cellulaire ou de télécopieur. L'inscription devra cependant être renouvelée aux trois ans.

Les télévendeurs ne pourront plus appeler les Canadiens 31 jours après leur inscription à la LNNTE. Ceux qui le feront tout de même pourraient recevoir une pénalité pouvant atteindre 1 500\$ pour un particulier et 15 000\$ pour une entreprise, et ce, pour chaque infraction.

Les médias écrits, les partis politiques ou leurs candidats ainsi que les organisations caritatives enregistrées qui sollicitent des dons pourront également continuer d'appeler les personnes inscrites sur la liste.

Pour s'inscrire, il suffit de consulter le site Internet de la LNNTE à l'adresse suivante: www.LNNTE-DNCL.gc.ca. Il est aussi possible d'appeler aux numéros de téléphone sans frais 1-866-580-3625 ou 1-888-362-5889. L'inscription est gratuite.

Remerciements

Dîner de la non-rentrée

Le 3 septembre 2008

En ce matin du 3 septembre 2008, nous nous dirigeons, un peu fébriles, vers le Club de Golf d'Hemmingford, afin d'y vivre notre première activité en tant que nouvelles retraitées.

Dès notre arrivée, nous avons apprécié l'accueil chaleureux et particulier qui nous a été réservé. Dans une petite salle, notre présidente, Christiane Lapalme, nous a familiarisé avec les différentes activités offertes aux membres de l'AREQ (CSQ), secteur D, ainsi que les actions déjà entreprises au sein de l'association.

Le dîner nous a permis de reprendre contact avec d'anciens collègues et de partager avec eux les petits bonheurs de la retraite. Aux noms des nouveaux retraités et en nos noms personnels, nous tenons à remercier les organisateurs pour leur magnifique travail.

Louise Forest et Marjolaine Caron.

Photos de la Non-Rentrée de la page 19

Photo 1: Groupe des nouveaux retraités présents au dîner.

Yvette Bertrand, Anne-Marie Blais-Lacerte, Nicole Boucher, Cécile Brière, Marjolaine Caron, Jocelyne Dumais-Carrier, Louise Forest, Pierre Gagnon, Suzanne Germain-Spénard, Michelle Gobeil, Gilles Hébert, Nicole Hébert, Suzanne Houle-Daoust, Yvonne Inkel, Denise Loignon, Suzanne Parent, Hélène Perreault, Michelle Poupart.

Photos de la 2^e rangée : Vue d'ensemble.

Photos de la 3^e rangée : Mme Élaine Brosseau-Leclerc, présidente 1997 à 2003, Mme Lise Auger-Gélinas, présidente 2003 à 2008 et Mme Christiane Potvin-Lapalme présidente 2008-20_____

Photos 4^e de la rangée: Les gagnants de nos tirages. Andréa Beauregard, Nicole Bergeron, Yvette Bertrand, Gisèle Belzile, Monique Cabana, Robert Champoux, Guy Dupré, Guy Girard, Maurice Guérin, Pierrette Marcotte-Pouliot, Cécile Morneau-Pelletier, Eve Martel, Pierrette Rivet, Paulyne Vaillancourt,

ATTENTION :

**« UN CADEAU DE VOTRE SECTEUR
EST À DÉCOUPER À LA PAGE 23 »**

Le dîner de la non-rentrée 2008





Salon des artistes et artisans Moisson d'Art 2008

Les 25 et 26 octobre s'est tenu le 4^e Salon Moisson d'Art à l'école Saint-Marc de Candiac. Ce salon réunissait 49 exposants membres et amis de l'AREQ. Les visiteurs ont pu y découvrir une grande diversité d'œuvres d'artistes et d'artisans rivalisant d'imagination, de talent et de savoir-faire.

Tenir un tel événement demande un support financier et un travail d'équipe. Un grand merci à l'AREQ des Prairies qui a chapeauté cet événement, aux partenaires qui nous ont accordé leur appui sans oublier les nombreuses personnes qui se sont impliquées.

Un grand merci aux nombreux visiteurs qui sont venus partager nos passions. Le Salon Moisson d'Art 2008 s'est avéré un véritable succès.

Merci et à l'an prochain...



Diane Hébert
pour le comité organisateur.

Activités	Responsables	Téléphone	Répondants au comité sectoriel
Aquaforme	Émilien Leblond	450 462-3757	Gilles Charette
Bridge	Gisèle Gaudette	450 672-6403	André Couillard
Cartes de souhaits	Cécile Frenette	450 659-9007	Nicole Trépanier Gagné
Chaîne téléphonique	Claire Fournier André Paquette	450 659-0909 514 352-4456	Christiane Potvin-Lapalme
Comité de l'environnement	Poste à combler		Gilles Charette
Comité de l'indexation	Diane Hébert Donald Laurin Marcienne Labrie	450 671-3994 450 656-7237 450 676-7683	Christiane Potvin-Lapalme
Comité sociopolitique	Christiane Potvin-Lapalme Eve Martel	450 635-1309 450 359-8074	Christiane Potvin-Lapalme
Comité de la condition féminine	Hélène Guérard Jacqueline T.-Beaudry	450 656-5051 450 724-0765	Agathe Frappier-Lazure
Comité de la condition masculine	Michel Lamarre	450 444-7568	André Daoust
Assurances Coupons rabais Covoiturage	Gilles Charette	450 635-3350	Gilles Charette
Petits déjeuners	Gilles Charette André Daoust	450 635-3350 450 245-0088	Gilles Charette
Danse en ligne	Christiane Potvin-Lapalme Huguette Masse-Brais	450 635-1309 450 659-0119	Jeanne Éthier-Lamoureux
Danse sociale	Denise Roy,	450 659-1305	André Couillard
Dîner de la non-rentrée	Agathe Frappier-Lazure Jeanne Éthier-Lamoureux	450 672-8452	Agathe Frappier-Lazure
Dîner de Noël Journal « La Moisson »	Gilles Charette Nicole Trépanier Gagné	450 635-3350 450 659-3372	Gilles Charette Nicole Trépanier Gagné
Dîner de la St-Valentin	Agathe Frappier-Lazure Jeanne Éthier-Lamoureux	450 672-8452	Jeanne Éthier-Lamoureux
Fondation Laure-Gaudreault	Claudette Michaud-Vaillancourt,	450 466-9761	Christiane Potvin-Lapalme
Internet www.areqdesprairies.com	Poste à combler		Christiane Potvin-Lapalme
Quilles	Pierre Francoeur Bernard Michaud	450 635-3266 450 632-3272	André Couillard
Salon « Moisson d'Art »	Marie Landry Marcienne Labrie	450 678-0038 450 676-7683	Christiane Potvin-Lapalme
Scrabble	Claire Bernatchez	450 659-0977	Nicole Trépanier Gagné
Tournoi de golf	Yvon Barbeau Pierre Francoeur	450 904-0533 450 635-3266	Jeanne Éthier-Lamoureux
Yoga	Jeanne Éthier-Lamoureux Suzanne Émond-Legault	450 672-8452 514 751-2529	Jeanne Éthier-Lamoureux

Calendrier des activités

ACTIVITÉS	DATES	HEURES	LIEU
St-Valentin Page 7	13 février	11h30	Restaurant Roma-Antiqua 4900 boul. Taschereau, Greenfield Park
Journée de la femme Page 8	10 mars	10h00	Domaine de Cascades, 3605 Boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine.
La Fondation Laure-Gaudreault 4e quillethon régional Page 6	28 mars	13h à 16h	Salle Le Champion 2999 boul. Taschereau Greenfield Park
Petits Déjeuners Page 9	30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril	8h45 à 10h30	Brasserie « le Scoop » Brossard
Danse en ligne Page 10	12 janvier au 4 mai	12h40 à 16h00	Complexe Roméo Patenaude Candiac
Danse sociale Page 10	29 janvier au 16 avril	18h45 à 21h45	Salon des bénévoles Hôtel de ville de Candiac
Quilles Page 11	7 janvier au 29 avril	9h30 à 11h45	Quillorama, Brossard
Scrabble Page 11	22 janvier au 30 avril	13h30	Complexe St-Laurent La Prairie
Aquaforme Page 11	de janvier à mi-juin	à déterminer	Pavillon des Sports La Prairie
Yoga Page 11	13 janvier au 17 mars	9h30 à 11h	Complexe Roméo Patenaude Candiac

Prochain journal	Tombée des articles 15 mars	Prochaine parution 1^{er} avril	Gilles Charette, 450 635-3350, ou gcgilles@sympatico.ca Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372 ou arniga@netcourrier.com
-------------------------	--	--	---

Communiqué

Lire et faire lire

Un programme intergénérationnel pour développer le goût et le plaisir de la lecture chez les enfants, avec les aînés.

L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE est présentement à la recherche de personnes qui aimeraient s'impliquer pour implanter et coordonner ce programme à Brossard, à La Prairie et en Montérégie, ou qui aimeraient participer à titre de lecteurs bénévoles auprès des enfants.

LIRE ET FAIRE LIRE, organisme sans but lucratif œuvre à développer le goût de la lecture chez les enfants de 4 à 8 ans et ce, à travers le bénévolat d'aînés.

LE PROGRAMME

LIRE ET FAIRE LIRE est un projet d'envergure nationale, mais d'une simplicité extraordinaire à opérer sur le plan local ! Le projet consiste à recruter des bénévoles âgés de 50 ans et plus et à les jumeler à des petits groupes de 3 à 5 écoliers âgées de 4 à 8 ans. L'activité se déroule à l'école, une fois par semaine pour une durée de 8 semaines. L'association n'a qu'un seul mot-clé : plaisir. *Plaisir de lire, plaisir d'écouter ou plaisir de raconter une histoire, plaisir d'échanger, plaisir de créer des liens.* Vous vous sentez un cœur de bénévoles, n'hésitez pas contactez l'association LIRE ET FAIRE LIRE pour vous engager dans cette belle cause ! Contacter Annie Proulx, ou Anne Zilliox, 450-466-5705 ou 1 888 466-5705. Courriel : info@lireetfairelire.qc.ca. Site internet : www.lireetfairelire.qc.ca

À découper



5\$ COUPON- RABAIS 5\$

À ÉCHANGER

entre le 1^{er} janvier et 30 juin 2009

AREQ (CSQ) Secteur "D" des Prairies



Avec ce coupon vous obtiendrez une réduction de **5\$** sur le prix de toutes les activités de notre secteur.

Il est échangeable que par le membre identifié au verso du coupon.

J'ai profité du rabais à l'activité : _____

Mon nom : _____

En lettres moulées

WOW!!! Un cadeau de Noël pour les membres du secteur.

Tous les membres du comité directeur profitent de l'occasion pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour ce temps de réjouissances, « Beau et Bon Noël et SANTÉ pendant toute la Nouvelle Année ».

Considérant que le projet des coupons-rabais répond bien aux besoins des membres du secteur, le « PÈRE NOËL » permet aux membres de votre comité directeur de vous offrir **1 coupon-rabais** de 5\$ supplémentaire pour cette année. Ce moyen garde ses objectifs :

- susciter une plus grande participation des membres aux activités du Secteur des Prairies,
- permettre à plus de membres de profiter des réductions et en améliorer l'équité.

Les mêmes modalités s'appliquent:

Il n'est pas transférable à d'autres personnes. Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009, ce coupon peut servir à RÉDUIRE DE 5\$, le coût des activités suivantes : dîner de la St-Valentin, assemblées générales, journée de la femme, conférences, déjeuners mensuels, quilles, danse en ligne, danse sociale, yoga et toutes autres activités de 5\$ et plus organisées par le secteur Des Prairies.

Pour plus de détails sur les modalités, communiquez avec Gilles Charette 450 635-3350.

COUPON-RÉPONSE DE LA JOURNÉE DE LA FEMME (du 10 mars 2009)

1- Nom: _____ Prénom: _____
en lettres moulées et nom de fille pour les dames

2- Nom: _____ Prénom: _____

Nombre de personnes membres: _____ (x 10\$)= _____ Nombre de personnes non-membres: _____ (x 15\$)= _____
N.B. : Joindre à votre chèque le coupon rabais s'il y a lieu.

Choix du repas (quantité): _____ poulet _____ saumon

MONTANT INCLUS: _____ \$ No. de téléphone: _____

Chèque libellé à A.R.E.Q. des Prairies **(FAIRE PARVENIR AVANT LE 25 FÉVRIER 2009)**

Faire parvenir à: A.R.E.Q. des Prairies, C.P. 50572 8230, boul. Taschereau, Brossard, J4X 2V7

Si non réclamé, retourner à : AREQ des Prairies, C.P. 50572, 8230 Taschereau, Brossard, Qc, J4X 2V7

DOMAINE DES CASCADES
résidence pour retraités autonomes



Services d'hébergement distinctifs pour retraités
dans un milieu de vie confortable, stimulant et sécuritaire

Studios & 4 1/2 également disponibles

Venez nous rencontrer & découvrez
notre gamme complète de services et d'activités !

3605 boul. Marie-Victorin, Ste-Catherine
(450) 635.8441

Membre de l'ARCPQ

Un monde d'attentions | www.résidencesallegro.com